

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 octobre 2015

PLFSS POUR 2016 - (N° 3106)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 755

présenté par
Mme Michèle Delaunay

ARTICLE 39

Après l'alinéa 89, insérer l'alinéa suivant :

« *iii* bis) Au 16°, la référence : « 6° » est remplacée par la référence : « 5° » ; ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.